

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 6 octobre 2017

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 6 octobre 2017 à 20 h 30 salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Madame le Maire fait part de la démission de Madame Marie-Chantal David du Conseil Municipal à compter du 6 octobre 2017.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2017 à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

➤ Décide de d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an et l'indemnité de confection des documents budgétaires à Monsieur Olivier PATAIN et à Monsieur Claude CAMPAGNE. Il est précisé que lorsque plusieurs comptables se succèdent sur un même exercice, les indemnités sont versées au prorata du temps de chaque comptable en fonction dans le poste.

➤ Fixe l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église attribuée à Monsieur Bernard LEVEQUE à 200 € pour l'année 2017.

➤ Approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public pour l'assainissement collectif de l'année 2016.

## Point sur les travaux et les bâtiments :

• Cure : Problème de syphon qui doit être repris pendant les prochaines vacances scolaires. Le jardin sera également réalisé à cette période ainsi que la plantation d'un tilleul. La cour sera terminée l'année prochaine (balayage).

Le point financier est le suivant :

Dépenses :	551 000 € HT
Subventions :	360 000 € (65,3%)
Fonds propres commune :	191 000 € HT

• Maternelle : travaux de maçonnerie en cours, réfection du toit complète (petit bâtiment et ancienne cantine) pour un coût de 16 000 €. Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires d'octobre. Le Conseil Départemental a attribué 10 800 € de plus que prévu. Un point sur les travaux a été fait avec le personnel enseignant de l'école maternelle.

• Station épuration : acceptation d'un devis pour un montant de 1 004,66 € pour le changement d'une pompe suite à une entrée de sable très importante. Ce problème va essayer d'être solutionné sur le long terme.

• Parc Bletteri : des visites mais aucune offre à ce jour.

• Antenne médicale : possibilité d'un médecin à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Prévision d'installer cette antenne dans la salle de la Loire avec quelques travaux. Les réunions du Club la Joie de Vivre, des associations et des réservations à titre privé pourraient donc se faire dans la salle du Canal où des aménagements seraient réalisés.

• Toilettes voie verte : devis pour toilettes (176 €), devis pour le changement des carreaux de verre pour un montant de 2100 €. Visite de l'expert le 12 octobre.

• Bascule : 2 propositions pour la réparation : une réparation avec une facturation possible pour un coût de 5 000 € HT avec une maintenance de 800 € HT par an et une réparation sans ticket et donc gratuite sans maintenance pour un coût de 2 930 € HT. La décision a été prise pour la 2<sup>ème</sup> proposition. Remerciements à Monsieur Perrucaud pour l'aide apportée pour la tare de la bascule avec la mise à disposition d'un employé et d'un camion.

• Cloches église : dysfonctionnement suite à un survoltage. Intervention d'un électricien et de l'entreprise Bodet chargée de la maintenance.

• Plaque Sites Clunisiens : achat d'une plaque 400 X 600 pour un coût de 699 € HT. Celle-ci sera installée vers l'église.

• Esplanade de la Gare : La Commission se réunira prochainement afin de faire de nouvelles propositions.

Le Maire fait part des informations suivantes :

- La mise à jour du classement des archives communales se fera au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.
- Bilan estival de l'espace culturel : environ 400 visiteurs sur les 2 mois d'été.
- Courrier de Madame Aouar Fatma qui sollicite le soutien de la commune pour organiser un évènement autour de sa demande d'aide pour des travaux dans sa maison (travaux avant mise en vente). Le Conseil Municipal ne peut pas participer financièrement mais est prêt à mettre à disposition gratuitement, dans ce cas, la salle des fêtes.

• Sollicitation de Monsieur Franck Linois (Idées Découverte) pour une demande d'occupation du domaine public pour la vente de plantes vivaces et fleuries de 16h à 19h le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois sur la Place du Bas. Un accord est donné, une convention sera établie. Le coût est de 20 € par mois (délibération droits de place du 27/11/2009).

- Essais pour les projecteurs de l'église le 17 octobre au soir
- Repas de Noël des anciens à organiser
- Remerciement adressé au comité des fêtes pour la bonne organisation du trail 2017.

#### Point des référents de commissions et des différentes réunions :

\* Commission voirie : tous les travaux prévus par la commission ont été réalisés mais problème sur certains de ces travaux. Un courrier sera adressé à l'entreprise. Problème sur le Chemin du Gour à Cheval : celui-ci a été volontairement dégradé.

\* Commission espace culturel : réunion pour l'organisation de la nouvelle saison culturelle. Pas de location de piano cette saison.

\* Commission enfance : sur 71 enfants, 54 réponses et 21 enfants intéressés par l'étude. Celle-ci est faite par Madame Annie Laroche pour les CE-CM et par Madame Nadia Boirard pour les CP les lundi et jeudis.

#### \* Communauté de Communes :

o Commission environnement : nouvelle orientation envisagée pour diminuer les tonnages des ordures ménagères avec une visite sur le terrain avec l'entreprise prestataire et des conseillers municipaux. Présentation du RPQS d'élimination des déchets 2016.

Les enfants ont visité le Moulin de Lugny les Charolles avec le partenariat de la commission environnement et agricole, et le centre de tri de Digoin avec la commission environnement. Spectacle prévu pour les plus petits.

Grande opération de nettoyage prévue le 30/06/2018.

o Gemapi, Padd, plui

\* Réunions diverses : Smevom, restaurant scolaire.

#### Tour de table :

Bernard Chervier : portail en fer à installer à la Cure au fond de la cour (détermination système de fermeture). Installation prochainement de panneaux « danger » au Gour à Cheval.

Sandrine Lièvre : signalement de 2 projecteurs HS au stade. Réparation prévue semaine 41.

Rachel Besançon : souhaite savoir si possibilité de nettoyer les douches de la salle de sports (problème de calcaire).

Sylvia Darsat : rappelle que le diaporama de Robert Paire sur le monde des paysans au Pérou aura lieu vendredi 13 octobre à 20h à la bibliothèque. Le spectacle des Contes Givrés « Beurre salé et huile d'olive » se déroulera le vendredi 20 octobre à 20h30 à la bibliothèque.

Pierre Tagournet : souhaite clarifier la position du Conseil Municipal pour les anciennes tables du catéchisme qui ont été réparées par le comité des fêtes. Réponse apportée : « Nous remercions le comité des fêtes d'avoir réparé ces tables appartenant à la commune ».

Bernard Biesse : demande quand la peinture pour le stationnement au Dépôt sera refaite (peinture reçue dernièrement et les travaux seront réalisés prochainement) et signale que des tuiles sont déplacées sur le toit de l'église.

David Cordeiro : signale l'installation du totem par le Conseil Départemental à l'entrée d'Iguerande (porte Saône-et-Loire).

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 20h30.  
La séance est levée à 23h.